

PROJET DE TRANSFORMATION

de la RN2 en boulevard urbain - ZAC des Aulnes

CONTEXTE ET ENJEUX

Les quartiers Nord d'Aulnay-sous-Bois ont été urbanisés dans les années 1960-1970, en particulier dans le but d'accueillir les ouvriers et les cadres de l'entreprise Citroën. Ils se sont rapidement avérés marginalisés, tant au point de vue social que spatial, en particulier pour la partie située au nord de la RN 2, véritable coupure physique avec le reste de la ville.

En réaction, le projet de transformation de la RN2, qui se poursuit aujourd'hui avec la mise en œuvre de la ZAC des Aulnes, permet de réduire l'actuelle rupture Nord-Sud dans les quartiers Nord de la ville, et à diversifier le tissu urbain en profitant des délaissés fonciers de l'ex-RN2.

Cette ZAC des Aulnes représente environ 10 ha sur les 100 ha du Programme de Renouvellement Urbain (PRU) d'Aulnay-sous-Bois, situés sur le terre-plein central et au Nord-Est de la RN2. Elle répond aux enjeux suivants :

- lutter contre l'effet de coupure de la RN2 ;
- constituer un nouveau pôle de centralité ;
- introduire une diversité des fonctions urbaines et des produits de logements ;
- développer l'offre économique ;
- structurer le fonctionnement urbain d'ensemble.

Territoire concerné et échelle de projet

Territoire : Aulnay-sous-Bois (81 120 habitants).

Echelle de Projet : ZAC de 10 ha : 13 000 m² d'habitation, 30 000 m² d'activités, commerces et services, 9 500 m² d'équipements publics et le reste étant consacré à un parc urbain et un parking paysager.

Type de renouvellement urbain

- Requalification.
- Intensification.

État d'avancement

- Requalification de l'ex RN2 terminée.
- Espaces publics de la ZAC quasi-achevés.
- Pôle de centralité en cours de construction.

RÉPONSES APPORTÉES

Sous-action 1 : La création d'un pôle de centralité

L'entrée du quartier est réorganisée en véritable centre urbain, accueillant, dans deux immeubles construits de part et d'autres de la rue Eugène Delacroix, des logements en accession libre, un pôle commercial et des services publics.

Sous-action 2 : La réalisation d'espaces publics

Un parc urbain et un parking paysager ont été aménagés sur les délaissés de la RN2 Ouest et ont été livrés à l'été 2012.

En accompagnement du pôle de centralité, des voiries sont créés et une place du marché est réalisée.

Sous-action 3 : Le traitement du bâtiment du Galion

Les commerçants du Galion sont réinstallés dans le pôle de centralité. Les discussions sur le devenir du Galion s'orientent vers une démolition totale du bâtiment.

Sous-action 4 : Une zone d'activité économique à la gare du Métro automatique

Le terrain Est de la RN2 était initialement destiné à l'implantation d'activités économiques. Mais le projet du métro automatique l'a finalement identifié comme terrain d'accueil de la gare du métro automatique.

POINTS À CONSIDÉRER POUR REPRODUCTIBILITÉ

Facteurs de réussite

- Travail partenarial entre les travaux de requalification en boulevard urbain et l'opération d'aménagement qui les accompagne.
- Libération de gisements fonciers.

Points de vigilance

La requalification en boulevard urbain doit s'accompagner d'une poursuite de la régulation du trafic afin de permettre l'implantation de programmes animant les RDC (problématique des accès et de traversées de voirie).

Lien avec d'autres chapitres du cahier

- Recréer de la mixité fonctionnelle pour redynamiser les territoires.
- Réduire les inégalités territoriales et placer l'humain au centre des projets de renouvellement urbain.

Pour en savoir plus :

<http://www.communaupole-lenslievin.fr/>